



## Cahier des charges

### Voyage en Espagne – Année 2017

#### Organisation du voyage :

-lieu : Barcelone

-nombre de jours :6

-nombre de nuits : 4

-nombre de participants : -55 (51 élèves + 4 accompagnateurs)

-54 (50 élèves + 4 accompagnateurs)

-date : du dimanche 9 avril au vendredi 14 avril 2017

-transport : en autocar de grand tourisme muni des équipements de sécurité réglementaires et législatifs en vigueur au moment du voyage, dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent (remplacement du chauffeur en cas de fatigue...). Prévoir un chauffeur confirmé sur cette destination.

L'autocar doit être suffisamment confortable pour un trajet de nuit (espace suffisant pour allonger les jambes...). Préciser dans l'offre le niveau de sécurité (ceintures...) et les éléments de confort (avec certification).

-hébergement : en famille à Vilassar de Mar ou Premià de Mar

(uniquement des petites villes près de la côte à moins de 30km de Barcelone avec 1 seul point de ramassage)

-assurance annulation

#### Visites ou activités:

-Musée Dalí (visite libre)

-Sagrada Família (visite guidée ou audioguidée)

-Parque Guëll (visite de la zone monumentale)

-Hôpital Sant Pau (visite guidée)

-Pueblo español (visite libre)

-Installations olympiques (visite libre)

-Stade du Camp Nou (visite complète)

-Quartier gothique (visite guidée)

- Casa Mila (visite audioguidée)
- Atelier paëlla (réalisation et dégustation)
- Excursion à Montserrat

**Programme :**

	Repas / Nuitées	visites / activités
Jour 1 (09/04)	-départ vers 7h 30 de l'établissement -déjeuner : pique-nique tiré du sac	-musée Dali à Figueras
Jour 2 (10/04)	-petit-déjeuner (famille hôtesse) -déjeuner: pique-nique (famille hôtesse) -dîner (famille hôtesse) -nuit (famille hôtesse)	<u>Matin :</u> -Hôpital Sant Pau (visite guidée )  <u>Après-midi :</u> -Parc Guell -Sagrada Familia (visite guidée )
Jour 3 (11/04)	-petit-déjeuner (famille hôtesse) -déjeuner: pique-nique (famille hôtesse) -dîner (famille hôtesse) -nuit (famille hôtesse)	<u>Matin :</u> -Stade FC Barcelone (visite complète)  <u>Après-midi :</u> -Installations olympiques (visite libre) -Pueblo Español (visite libre)
Jour 4 (12/04)	-petit-déjeuner (famille hôtesse) -déjeuner: pique-nique (famille hôtesse) -dîner (famille hôtesse) -nuit (famille hôtesse)	<u>Matin :</u> -Excursion à Montserrat  <u>Après-midi :</u> -Quartier gothique (visite guidée)
Jour 5	-petit-déjeuner (famille hôtesse)	<u>Matin :</u>

(13/04)	-déjeuner: pique-nique (famille hôteesse) -dîner au restaurant après préparation de la paëlla (inclus dans le prix) -départ vers la France vers 21h30	-visite de la Casa Mila  <u>Après-midi :</u> -Jeu de piste sur les Ramblas -atelier Paëlla (préparation et dégustation)
Jour 6 (14/04)	-Arrivée à l'établissement vers 6h30	

**Prix TTC :** Un prix global ferme et définitif, qui devra inclure la totalité des prestations suivantes :

- Le transport (ainsi que les frais annexes tel que les frais de parking, tunnels et autoroutes...)
- l'hébergement,
- les repas
- l'assurance annulation individuelle et groupe,
- les visites, ainsi que la mise à disposition des guides. Le prix des visites devra être inclus dans le devis proposé. Aucune somme en argent liquide ne devra être versée aux enseignants accompagnateurs sur les lieux pour paiement éventuel des visites demandées (respect de la réglementation en vigueur).

Le devis ne devra comporter aucune gratuité. En d'autres termes, les remises consenties devront être répercutées sur l'ensemble des participants.

**Paiement :** le paiement sera effectué par mandat administratif. Acompte 70% après encaissement des familles (Conseil d'administration fixant le tarif en fonction des résultats de la présente mise en concurrence début décembre, exécutoire 15 jours après transmission aux autorités de contrôle, donc encaissement des familles courant janvier et mandatement de l'acompte fin janvier.

Solde dans les 30 jours suivant le départ.

Règlements conditionnés par la réception des factures (facture d'acompte et facture de solde) et des coordonnées bancaires (IBAN + BIC), sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires.

Pour toute information complémentaire, les candidats pourront s'adresser à Virginie Deneuve, gestionnaire de l'établissement, en appelant le 04 76 68 88 43.